

Poitiers, le 27 juin 2026

**MISE EN ŒUVRE DU PLAN ORSEC DÉPARTEMENTAL – DISPOSITION SPÉCIFIQUE
GESTION SANITAIRE DES VAGUES DE CHALEUR DANS LE DÉPARTEMENT DE LA VIENNE**

PASSAGE AU NIVEAU 3 « ALERTE CANICULE »

Vu la carte de vigilance et le bulletin de suivi vigilance départemental diffusés par Météo-France le Vendredi 26 juin à 16h00 plaçant le département de la Vienne en vigilance orange canicule à compter du samedi 27 juin à 06h00 ;

Vu les seuils départementaux des IBM (indicateurs biométéorologiques) correspondant aux moyennes glissantes sur trois jours consécutifs des températures minimales (IBM min) et maximales (IBM max) et dont les valeurs définies sont respectivement 19° et 35° pour le département de la Vienne ;

Vu les IBM diffusés le samedi 27 juin par Météo-France pour la période du 26 juin au 02 juillet 2026 ;

Département	Seuils	Param	26 juin (J-1)		27 juin (J)		28 juin (J+1)		29 juin (J+2)		30 juin (J+3)		1er juil (J+4)		02 jui (J+5)	
VIENNE (86)	19/35	IBM Min / IBM max	21,5	33,3	20	30,5	18	29,4	16,5	28,9	15,8	29,7	16,2	30	17,1	32,1

Sur proposition conjointe de :

- Madame la directrice de cabinet
- Monsieur le directeur de la délégation départementale de l'ARS,

Il est décidé par le préfet de la Vienne du passage au niveau 3 « alerte canicule » du plan ORSEC départemental – disposition spécifique gestion sanitaire des vagues de chaleur à compter du :

Dimanche 28 juin 2026 à 08h00

Pour préfet, par délégation,
la secrétaire générale,
sous-préfète de permanence,

Murièle BOIREAU